

Vie et mort des forêts

Entretien avec Grégory Quenet

par Florent Guénard

Nous sommes de plus en plus attachés à nos forêts, que nous n'entretenons pourtant pas suffisamment. Comment dans ces conditions lutter contre les incendies qui nous menacent lors des étés caniculaires ?

Grégory Quenet est professeur en histoire de l'environnement à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, co-directeur du département humanités environnementales du Collège des Bernardins et membre senior de l'Institut Universitaire de France. Ses derniers livres parus sont *L'écologie des musées. Un après-midi au Louvre* (Macula 2024) et *Une histoire de la pensée écologique* (Puf, 2025). Il vient d'achever la rédaction d'un livre sur les incendies de Los Angeles vu à travers l'histoire du Getty.

La Vie des idées : La France, et plus largement l'Europe, ont été confrontées à des incendies de grande ampleur, dus à l'épisode caniculaire. Des feux de forêts, nous en avons toujours connus, mais qu'est-ce qu'il y a d'inédit dans ce qui s'est passé cet été ?

Grégory Quenet : La magnitude et la gravité des incendies qui se sont produits cet été est incontestable, de même que les liens avec le changement climatique. La profondeur historique n'est donc pas là pour relativiser ces événements, mais plutôt pour les mettre en perspective afin de comprendre la rencontre entre ces facteurs

climatiques et des éléments structuraux qui relèvent d'une temporalité plus longue et de recompositions significatives dans l'histoire des incendies et de la forêt. Par chance, l'histoire environnementale s'est intéressée très tôt à cette question. Stefen Pyne, le premier doctorant de ce qui n'était même pas un champ identifié institutionnellement, a inventé l'histoire environnementale du feu. Et comme à l'époque ces thèmes ne disposaient d'aucun budget, il a été pompier volontaire aux États-Unis pour financer sa thèse et pendant dix ans après sa soutenance en 1976 puisqu'il n'existait aucun poste à l'université¹. Ensuite, travaillant sur Los Angeles, Mike Davis s'est beaucoup intéressé aux incendies, pour des raisons que l'on comprend bien². Diana Davis, qui a écrit la première histoire environnementale d'une ancienne colonie française, a montré le rôle central de la réglementation sur les incendies dans le processus colonial³. En France, Martine Chalvet, en travaillant sur la Provence, a analysé l'évolution de l'exposition au feu de ce territoire⁴.

Si l'on résume à grand traits ces travaux, voici ce qu'ils nous permettent de comprendre. D'abord, l'interdiction généralisée des incendies volontaires pratiqués par les sociétés locales, pour régénérer les sols et défricher, a conduit partout à une accumulation de matériaux combustibles. Les peuples premiers d'Amérique du Nord utilisaient le feu comme une technique régulière pour travailler la nature, avec des savoirs que l'on commence aujourd'hui à réhabiliter parce qu'ils ne relèvent pas de la destruction, mais d'une forme de gestion raisonnée⁵. Dans les sociétés européennes aussi, l'incendie volontaire est régulièrement pratiqué, et criminalisé progressivement à partir des années 1870-1880, et de même dans les colonies, en Australie en particulier. La conséquence est très nette, on voit apparaître des incendies généralisés, de grande dimension qui n'existaient pas auparavant, par exemple en Provence à partir de la fin du XIX^e siècle⁶. En ce sens, ce qui s'est passé cet été est l'aboutissement d'un mouvement de presque cent cinquante ans.

Le deuxième point relève d'une temporalité moyenne, post-1945 surtout. Le déclin des activités agricoles, le goût des classes aisées pour des résidences au plus proche d'une nature non exploitée, la mise en place d'un système assurantiel

¹ Stephen Pyne, *Fire in America. A Cultural History of Wildland and Rural fire*, Princeton, N.J. Princeton University Press, 1982.

² Mike Davis, *Ecology of Fear: Los Angeles and the Imagination of Disaster* (2020), Londres, Verso, 2022.

³ Diana Davis, *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, préface et traduction Grégory Quenet, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

⁴ Martine Chalvet, « Du feu à l'incendie », *Études rurales*, juillet-décembre 2024, 214, p. 26-44.

⁵ Voir l'exposition, « Fire Kinship: Southern California Native Ecology and Art », organisée au Fowler Museum, Los Angeles en 2025-2026.

⁶ Chalvet, « Du feu à l'incendie », *op. cit.*

convergent pour installer une situation paradoxale où la prise en charge des catastrophes entretient les conditions qui les produisent. Mike Davis l'avait écrit dans un article provocateur des années 2000, « Faut-il laisser brûler Malibu ? »⁷. Son argument était que lorsque ces terres étaient occupées par un immense ranch, destiné à approvisionner en viande les mineurs de Californie, le danger du feu – bien identifié à cause de la présence d'un buisson très inflammable, le chaparral, et des forts vents de Santa Anna – était contenu, comme du reste lorsque ces lieux étaient occupés par les Amérindiens. Les incendies limités et locaux sont interdits à partir de 1919, Malibu Ranch est démembré à partir de 1940 et les gens du cinéma s'installent à partir de 1929. Dès 1930, Malibu est touché par un grand incendie, inaugurant ce nouveau régime du feu. Mais les baisses d'impôt, les taux d'intérêt avantageux, la prise en charge par les assurances permettent de reconstruire après chaque désastre, en plus grand et en plus peuplé, le nombre d'habitants passant de 8 000 en 1960 à 117 000 en 1980 c'est-à-dire bien au-delà des seuls milieux fortunés du cinéma. Sa réponse était donc qu'il fallait laisser brûler Malibu une fois pour toutes et n'accorder aucun secours.

Les incendies de cet été se situent dans cette deuxième dynamique, accentuée par la démocratisation et la massification du tourisme, des résidences secondaires et du péri-urbain. La population des Landes de Gascogne a, par exemple, augmenté de près de 60 % en 40 ans. Personne n'a réussi à traiter cette question insoutenable si on la formule ainsi : faut-il laisser brûler le Porge ? La troisième temporalité est encore plus courte, ces dix dernières années en fait. Les effets tangibles du changement climatique ont créé des phénomènes qui n'avaient jamais été observés. Si on reprend l'exemple de la Gironde, les 40° ont été atteints 6 fois en 2026, contre 5 fois sur les 75 années précédentes. Rappelons que le mécanisme de feu repose sur la convection, l'effet de la chaleur, plus que sur le contact direct des flammes avec un matériau combustible.

La spécificité des incendies de cet été réside donc dans la rencontre entre ces trois temporalités qui a des effets démultiplicateurs que personne n'avait anticipé. Cette mise en perspective aide à comprendre, mais ne fournit pas de solutions directes, car il n'est pas possible de revenir en arrière : cela fait longtemps par exemple que l'incendie volontaire et local n'est plus possible, car l'accumulation de matériaux combustibles les rendrait incontrôlables. Il faut donc réinventer la manière de vivre avec le feu en se servant de la profondeur historique pour faire autre chose.

⁷ Mike Davis, « The case for Letting Malibu Burn », *Environmental History Review*, 19-2, 1995, p. 1-36.

La Vie des idées : La forêt française a une longue histoire. Comment s'est-elle transformée depuis l'époque moderne ?

Grégory Quenet : Sur ce point aussi, nous disposons de travaux importants et très documentés, depuis les études d'André Devèze jusqu'aux publications d'Andrée Corvol et du Groupe d'histoire des forêts françaises qui est toujours actif⁸. La transformation la plus évidente est la reforestation. Le déboisement a atteint son maximum dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, poursuivant une tendance pluriséculaire entretenue par le trop plein de population dans les campagnes et les activités nécessaires pour les nourrir. Aujourd'hui, la couverture forestière a doublé : 32 %, un maximum historique jamais atteint, même pas au temps de la Gaule romaine.

La deuxième mutation concerne les usages stratégiques – la marine et l'industrie en premier, la construction et l'alimentation ensuite – qui ont disparu, ce qui ne signifie pas que les volumes consommés ont diminué, d'autant que la population française ne dépasse pas les 20 millions jusqu'au milieu du XVIII^e siècle ; mais utiliser du bois pour faire des palettes n'a pas tout à fait la même signification que sélectionner des troncs pour les mâts des navires capables de rivaliser avec l'Angleterre.

La troisième évolution concerne les propriétaires, car la Révolution française a considérablement affaibli la propriété nobiliaire et converti les forêts royales en forêts domaniales, le tout favorisant un émiettement de la propriété qui s'est traduit d'abord par une intensification de l'exploitation. Le dernier point a trait aux temporalités de la gestion de la forêt qui se sont considérablement raccourcies, l'horizon du siècle, voire du demi-siècle, ayant été perdu depuis longtemps à cause de la recherche de rentabilité plus courte.

La Vie des idées : Peut-on dire qu'il existe, en France, une culture de la forêt suffisamment grande, qui amène à en prendre soin et à veiller à sa pérennité ?

Grégory Quenet : La survalorisation sociale, politique, culturelle de la forêt n'a pas d'équivalent pour la mer, alors que l'on pourrait légitimement arguer de son rôle au moins comparable dans les conditions d'habitabilité de la Terre. Pour autant, peut-on parler d'une « culture de la forêt » ? La réalité est plus nuancée. La forêt a disposé pendant des siècles de corps techniques structurés et puissants, de savoirs largement partagés par les sociétés rurales, et d'une considération aigüe au sommet de l'État.

⁸ Pour une vue d'ensemble, Martine Chalvet, *Une histoire de la forêt*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

Tous ces points ont été défaits et l'on ne peut parler que d'une culture résiduelle de la forêt : les forestiers ont été affaiblis jusqu'aux acteurs de terrain les plus essentiels (la France n'a plus de bûcherons depuis longtemps, mais toujours des gardes forestiers assermentés), la plupart des citoyens sont incapables de reconnaître les dix arbres les plus essentiels (une étude anglaise a montré que les enfants connaissaient infiniment mieux les dix pokémon principaux), et l'État ne sait que faire de sa forêt depuis plusieurs décennies (la France vend son bois, mais ne le transforme plus).

Cependant, et en parallèle, l'attachement à la forêt n'a fait que croître, sentimental, récréatif, écologique, existentiel même. La mobilisation autour de la défense de la forêt de Fontainebleau, qui va des peintres de l'école de Barbizon jusqu'à George Sand, constitue un tournant⁹. Le décret impérial du 13 août 1861 a en effet créé une réserve naturelle de 1 600 hectares, soit onze ans avant la création du parc de Yellowstone aux États-Unis, mais avec une différence de taille : l'argument est esthétique et anthropocentrique, celui d'une « série artistique ». Ce mouvement engage une transformation qui aboutira un siècle et demi plus tard au paradoxe d'une forêt sous-exploitée et sur-fréquentée, ce qui crée des risques au contact entre les activités humaines et la vie des arbres, comme les travaux d'entretien des glissières de sécurité de la route qui ont causé un des départs du feu qui a ravagé la forêt de Fontainebleau en 2026.

Comment répondre à ce paradoxe qui associe survalorisation et sous-valorisation ? Il faudrait en réalité renoncer à prononcer deux mots, forêt et arbre, chacun étant chargé de trop de significations qui n'ont pas grand-chose à voir avec la réalité des socio-écosystèmes. Le terme « forêt » désigne à l'origine le *for*, l'espace sur lequel s'étend le pouvoir d'un seigneur, qui se trouve coïncider à sa périphérie avec des étendues boisées, d'où ce glissement de sens progressif. Quant à un arbre, seul, il n'a aucune valeur ni écologique ni sociale, et ne vaut que rattaché à des fonctionnalités écologiques et à des usages sociaux, c'est-à-dire à d'autres arbres, à des sols, à des limites de propriété, à une poly-activité, etc. Lorsqu'on compense l'arrachage des haies par des plantations d'arbres de long des autoroutes et des voies express, se joue une perte d'interrelations qui ne se mesure pas en nombre d'arbres. Cette proposition sémantique peut sembler très étrange, mais elle reviendrait en vérité à adopter le slogan de la première révolte écologique populaire, celle des Chipko en Inde en 1973, qui proclamaient « nos forêts ne sont pas des arbres ». Ces paysans illettrés des pentes de l'Himalaya, dans l'Uttar Pradesh, affirmaient ainsi, pour défendre leur territoire

⁹ Grégory Quenet, « Le salut par les œuvres de la nature », in George Sand, *La Forêt de Fontainebleau*, Paris, Éditions de l'éclaireur, 2025, p. 29-43.

contre des entreprises de New Delhi, qu'une forêt définie comme une somme d'arbre est vide de sens humain et autre qu'humain. Pour retrouver le mot forêt, il faudrait donc revendiquer ces attachements qui font l'économie morale de la nature pour reprendre une formule de l'histoire E.P. Thompson¹⁰.

La Vie des idées : La forêt française comprend des réalités très différentes, dans sa composition comme dans ses usages. Toutes sont-elles exposées aux incendies de la même manière ?

Grégory Quenet : La forêt française est constituée à 75 % de forêts privées qui sont pour l'essentiel de petite taille, souvent inférieures à 1 hectare. Ce sont les parties les moins bien entretenues, rarement exploitées, d'une qualité écologique assez médiocre. La vulnérabilité principale réside dans ces zones car, non travaillée, une forêt présente rapidement une accumulation de matériaux inflammables, un accès difficile pour les pompiers à cause du milieu qui se referme, et une faible diversité écologique due à la compétition entre espèces. Mais il ne faut pas surestimer l'état des forêts domaniales ni des grandes forêts privées. Les animaux constituaient un des principaux agents de nettoyage des forêts, avec les incendies volontaires, et cela fait longtemps que chèvres et moutons ne se trouvent plus dans les bois, ce qui constituait d'ailleurs un conflit majeur et incessant entre forestiers et éleveurs, qui a été résolu en séparant strictement.

La Vie des idées : Les feux de forêts effraient, à juste titre. Se répand aujourd'hui l'idée que ces grands incendies sont des « mégafeux ». Est-il approprié de les désigner ainsi ? Que disent cette notion et son usage de notre rapport à ces incendies ?

Grégory Quenet : Parler de mégafeu est approprié pour désigner la magnitude et l'étendue de ces phénomènes, mais assez peu pour qualifier leur signification humaine. J'en ai pris conscience à l'occasion d'une programmation annuelle créée avec le critique de cinéma Jean-Michel Frodon, intitulée « Manières d'habiter la Terre », et qui se sert du cinéma pour envisager des vies terrestres que nous avons du mal à nommer¹¹. La projection du film *Paradis* d'Alexander Abaturov (2023) nous a

¹⁰ Edward Palmer Thompson, *La guerre des forêts. Luttres sociales dans l'Angleterre du XVIII^e siècle*, traduit par Philippe Jaquet, présenté par Philippe Minard, Paris, La Découverte, 2014.

¹¹ La programmation Nouvel Odéon-Collège des Bernardins a lieu chaque année en novembre-décembre.

confrontés aux incendies gigantesques qui ont détruit 19 millions d'hectare en Sibérie en 2021, relevant de cette catégorie des mégafeux provoqués par des conditions météorologiques exceptionnelles. Pourtant, rien dans ce film documentaire ne correspondait à notre imaginaire car, loin de toute mise en scène spectaculaire, il montre des habitants mi-rigolards qui luttent avec des pelles, des haches et des tronçonneuses contre ce qui menace de détruire intégralement leur village, et ce pendant des mois. L'erreur serait de considérer que l'événement n'est pas si tragique, bien au contraire, car il devient si omniprésent et permanent qu'il faut apprendre à vivre avec et à se préparer à son retour chaque année, sans rien attendre de l'État. Certes, le contexte russe est particulier, car Poutine a supprimé 8 000 postes de forestiers, mais cela préfigure ce que signifient des catastrophes qui n'ont plus rien d'exceptionnel ni d'anormal au point qu'il est illusoire d'attendre leur prise en charge d'un système de protection étatique et assurantiel. Il faut donc soi-même se préparer, diminuer la vulnérabilité avec des moyens de fortune, auxquels il faudra sans doute ajouter les drones dans les années à venir.

Stephen Pyne l'a bien montré, l'imaginaire de la lutte contre les incendies a été organisé par un registre spectaculaire, celui d'une guerre contre les flammes mobilisant des infrastructures lourdes et des héros. Les mégafeux à venir relèveront d'un autre répertoire. Je viens de terminer un livre sur les incendies à Los Angeles à partir de l'étude du Getty Center, présenté dans les médias comme un lieu qui aurait été capable de résister aux flammes, comme l'a été la villa Getty en plein Pacific Palisades¹². L'étude des archives montre que, en réalité, le Getty Trust n'a rien fait de superflu, il a seulement appliqué rigoureusement toutes les consignes formulées par les pompiers de Los Angeles depuis le grand incendie de Bel Air de 1961 : débroussailler et entretenir la végétation, éviter les toits et les murs en bois inflammables, avoir un système d'arrosage fonctionnel, réagir à la moindre alerte, mettre aux normes les réseaux. C'est le paradoxe des catastrophes spectaculaires qui s'appréhendent par des vies non spectaculaires, là où le spectacle de la catastrophe aveugle.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 octobre 2026.

¹² Grégory Quenet, *Getty sauvé des flammes*, Paris, Macula, à paraître.